

Ce calendrier est donné à titre indicatif, il peut être amené à changer selon le nombre d'enfants inscrits. Ils sont orientés vers l'activité de leur choix en fonction des places disponibles.

La priorité est donnée aux enfants inscrits tous les soirs à l'accueil périscolaire.

Découverte des contes

Mise en place d'ateliers autour de l'expression écrite et orale.

Utilisation des techniques d'arts plastiques pour illustrer les contes abordés

Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15h30 / 16h30	Répartition des groupes, goûter et temps libre			
16h30 / 17h30	Contes et chansons <i>Cie Gabie et Marco</i>	Activités libres <i>Animateurs</i>	Education sportive <i>Direction des sports</i>	Atelier nature <i>Ile de loisirs</i>
	Atelier de lecture <i>Animateurs</i>	Jeux de société <i>Animateurs</i>	Correspondance <i>Animateurs</i>	Atelier d'arts plastiques <i>Direction de la culture</i>
17h30 / 18h30	Jeux collectifs <i>Animateurs</i>	Jeux d'écriture <i>Animateurs</i>	Jeux logiques <i>Animateurs</i>	Jeux d'écriture <i>Animateurs</i>
	Création artistique <i>Animateurs</i>	Jeux de lettres <i>Animateurs</i>	Activités libres <i>Animateurs</i>	Contes <i>Animateurs</i>

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous joindre la programmation des activités périscolaires du soir qui se déroulent dans les écoles de vos enfants de 15h30 à 18h30.

Comme vous pouvez le voir, la Ville poursuit ses engagements dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, en proposant des activités culturelles, sportives et pédagogiques de qualité et en déployant d'importants moyens pour contribuer à l'épanouissement de vos enfants.

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du Projet éducatif de territoire, les activités du soir se distinguent à plusieurs niveaux :

- un **thème principal** inscrit dans un projet périscolaire propre à chaque école et décliné sur plusieurs séances par semaine. Ces séances sont animées par nos équipes d'animation ou des partenaires extérieurs ;
- des **ateliers dits « essentiels »** qui permettent d'agir auprès des enfants sur leur comportement (ateliers de relaxation), sur la compréhension (ateliers d'écriture, de lecture ou de logique), sur l'éveil culturel et « le vivre ensemble » (jeux collectifs) ;
- des **activités d'expression artistique** ou sportive menées principalement par des prestataires extérieurs ;
- des **temps libres**, des temps d'échanges ou de décompression.

Ces différents ateliers se retrouvent sur l'ensemble des 30 accueils périscolaires du midi ou du soir.

Sur l'école élémentaire Montaigne, voici le résumé du projet périscolaire :

Thème principal : **DECOUVERTE DES CONTES**

L'équipe d'animation propose aux enfants des ateliers ludiques, autour des livres, visant à ce que cette activité soit une source de plaisir, d'imaginaire et d'évolution.

L'atelier « Contes et chansons » animé par Gabie et Marco permet aux enfants de mettre en scène les personnages d'un conte inventé par eux-mêmes.

- Une variété de petits jeux d'expression écrite et orale est mise en place afin de susciter chez l'enfant son attention, sa capacité à raisonner, à réfléchir mais aussi son envie d'écrire.
- La pratique des arts plastiques sensibilise les enfants à illustrer un extrait ou représenter un élément fort de l'histoire ; le service culturel et l'équipe s'associent dans ce projet commun.
- Les jeux de société, sportifs et collectifs ainsi que les espaces de jeux symboliques favorisent l'acquisition des règles de vie collective et une meilleure communication pour « vivre ensemble » ; les éducateurs sportifs de la ville participent activement à cette action.
- A l'arrivée du printemps, nous reprendrons nos activités de jardinage avec un choix de plants et de graines de fruits et légumes nouveaux.

Le temps périscolaire, c'est aussi l'accompagnement éducatif mené par les équipes enseignantes et les clubs coups de pouce organisés par le service de la réussite éducative.

Les équipes de la direction de l'éducation et de l'enfance se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jeanine Mary

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation,
la Petite enfance, l'Enfance et la Politique
familiale